



Le 24 février 2012

### Nombre d'actions et de droits de vote existants à la date de l'avis de réunion

Conformément à l'article R. 225-73-1 du code de commerce, la société publie ci-après le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la société au 24 février 2012, date de publication de l'avis mentionné à l'article R. 225-73 du code de commerce

date	nombre d'actions composant le capital	nombre total de droits de vote	
		théoriques (1)	exercables (2)
24 février 2012	210 933 003	210 933 003	210 933 003

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.